Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260915-D_20260705-DE

Département
MORBIHAN

Arrondissement
PONTIVY

Canton
GOURIN

Commune
PRIZIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres :

En exercice :	14	Absents non excusés :	0
Présents :	13	Absents excusés :	1
Votants :	14	Pouvoirs :	1

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre à vingt heures, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 10 septembre 2026, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Caroline NENEZ, Maire.

Etaient présents : Caroline NENEZ, Maire, Michel LAVOLE, Marine LE MOUAL, Patrick PENFORNIS, Julie TARDIOLI, Christophe LE BRIS, Laurent CHANLIAUX, Typhaine EVENNOU, Frédéric LE NY, Morgane LE POULICHET, Mickaël LE DORVEN, Matthieu SYLVESTRE, Elisa CHAMPION.

Personnes excusées représentées : Marie ROLLAND a donné pouvoir à Marine LE MOUAL.

Matthieu SYLVESTRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, Madame le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 juin 2026 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

N° 2026-07-05 : SUBVENTIONS SCOLAIRES 2026-2027

Madame le Maire propose à l'assemblée de fixer les montants des subventions scolaires pour l'année 2026-2027.

Appelé à se prononcer,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de reconduire la participation de la Commune pour l'année 2026-2027 :

	2026-2027
Fournitures scolaires	46,00 €/élève
Arbre de Noël	16,00 €/élève
Frais de déplacements liés aux activités culturelles	1000 € max/an/école (sur état de frais)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire

Mme le Maire,
Mme Caroline NENEZ

MAIRIE de PRIZIAC 56320 (Morbihan)